

Opération : ☐ Déchargement ; ☐ Chargement ; ☐ Entretien/Réparation
Nature : ☐ Engins ; ☐ Fournitures ; ☐ Matériel

Type de fourniture :

Présence de marchandises dangereuses : ☐ Oui ; ☐ Non

Type d'engin :

Vérification de la VGP : ☐ Oui ; ☐ Non

Numéro de parc :

Observations :

Fournisseur / prestataire :

Raison sociale :

Adresse :

Contact :

N° Tél :

E-mail :

Entreprise d'accueil

Entité : GUINTOLI

Chantier : SMR LISEA – Réalisation d'Ouvrages Hydrauliques

Adresse : 33380 Croix d'Hins

Géolocalisation : 44.706307, -0.827718

Contact : Fabrice DISCAZEUX N° Tél : 06 13 03 15 05

Pierre CHAVIGNY 06 59 55 46 30

E-mail : fdiscazeaux@guintoli.fr / pchavigny@guintoli.fr

Date de l'opération :

Horaires d'ouverture

Matin : 8h00 – 12h00 (du lundi au vendredi)

Après-midi : 13h00 – 17h00 (du lundi au jeudi)

Équipement de protection individuelle du chauffeur

Casque, Chaussure de sécurité, Gilet HV, Gants



Missions du chauffeur

- ☐ Chargement,
- ☒ Déchargement,
- ☐ Calage,
- ☐ Arrimage,
- ☒ Transport,
- ☐ Autres :

Moyens mis à disposition par l'entreprise de transport

- ☐ Porte engin,
- ☒ Poids lourd (semi, 8x4, 6x4 – benne ou plateau),
- ☒ Bras grue,
- ☐ Engin de chantier,
- ☐ Chariot élévateur,
- ☐ Transpalette manuel,
- ☐ Autres : Véhicule léger avec remorque

Modalité d'accès et de stationnement

Protocole d'accès joint en annexe :

☒ Oui ; ☐ Non

Utilisation du chemin d'accès côté Arcachon :

☒ Oui ; ☐ Non

Utilisation du chemin d'accès côté Bordeaux :

☒ Oui ; ☐ Non

Contacter la personne sur place : JOAO SOUSA

☒ Oui ; ☐ Non 07 61 56 22 54

Services accessibles

Accès aux installations :

☐ Oui ; ☒ Non

Téléphone :

☐ Oui ; ☒ Non

Consignes en cas d'accident jointes en annexe :

☐ Oui ; ☒ Non

Précautions particulières

À préciser :

APPELEZ MINIMUM 30 MINUTES AVANT D'ARRIVER SUR SITE

**Avant votre arrivée au chantier, veuillez stationner au niveau de la zone tampon mentionner ci-dessous.
Veuillez contacter le chef de chantier ou chef d'équipe afin qu'il vous autorise à entrer sur le chantier**

Consignes de sécurité

Respecter les aires de chargement-déchargement ou de livraison,

Suivre les instructions du personnel du site,

Respecter le code de la route,

Respecter les consignes particulières de circulation de l'établissement :

- Interdiction d'utiliser le téléphone mobile au volant,
- Port de la ceinture de sécurité obligatoire,
- Vitesse limitée à 30 km/h dans les emprises chantier,
- Vitesse limitée à 10 km/h à proximité de personnel à pied,
- Le chargement ou le déchargement se fait sur une zone plane et dégagée,
- Signaler toute pollution constatée sur site,
- En cas d'accident, prévenir les secours et le responsable de chantier,
- Le **fournisseur/locataire** s'engage à transmettre à son **transporteur** toutes les informations nécessaires au bon déroulement de l'opération,
- Le **fournisseur/locataire** s'engage à transmettre et à expliciter le présent protocole de chargement/déchargement à toutes les personnes susceptibles de réaliser les opérations en question, qui doivent être en mesure de présenter le dit document sur site,
- Les signataires s'engagent à respecter les prescriptions de la présente convention ainsi que celles figurant dans les documents joints.
- Toute livraison doit être faite en présence d'un représentant de l'entreprise d'accueil,
- Quelle qu'en soit la cause, toute livraison en dehors des heures d'ouvertures du chantier est interdite.



Tout contrevenant à ces règles de sécurité pourra donner lieu à une exclusion du chantier. Les conséquences financières seront entièrement répercutées à l'entreprise à laquelle appartient le contrevenant.

Autre :

- Obligation de baliser le stationnement du véhicule lors du chargement/déchargement s'il empiète sur les voiries (signalisation + alternat manuel ponctuel), demander de l'aide au personnel sur place,
- Obligation de céder le passage aux engins évoluant sur le chantier,
- Jeter les déchets dans les bennes/poubelles prévues à cet effet (interdiction de jeter, brûler ou ensevelir dans la nature),
- Interdiction de pénétrer sur le chantier et de circuler sans un personnel de l'entreprise d'accueil.

Vous devez obligatoirement prévenir les responsables du chantier, ils viendront vous prendre en charge et vous indiqueront la zone précise de livraison, chargement ou déchargement

Transporteur

Nom :

Date :

Signature :

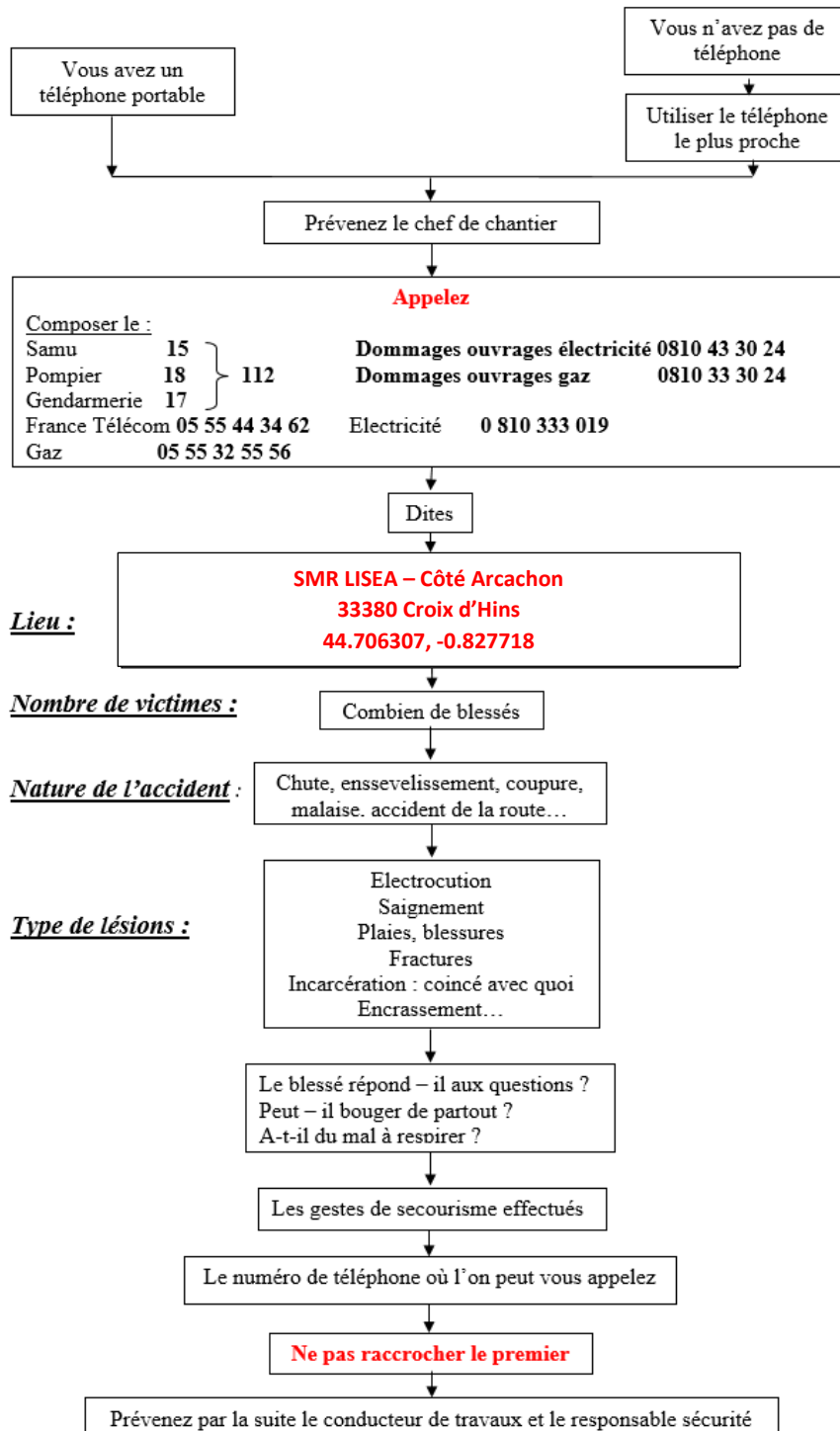
Entreprise d'accueil

Nom : CHAVIGNY

Date : 08/10/2025

Signature : PC

Annexe 1 : Consignes en cas d'accident



Annexe 2 : Protocole d'accès Chantier

CONTACTS SUR SITE

Sur site, privilégier le contact avec le chef de chantier, puis le chef d'équipe.
Ne contacter le conducteur de travaux que si les chefs de chantier et d'équipe ne sont pas joignables.

Joao SOUSA – Alternant Conducteur de travaux – 07 61 56 22 54

Fabrice DISCAZEUX – 06 07 29 87 35

Pierre CHAVIGNY – 06 59 55 46 30

PLAN DE SITUATION

Adresse : 33380 Croix d'Hins ; [44.706307, -0.827718]



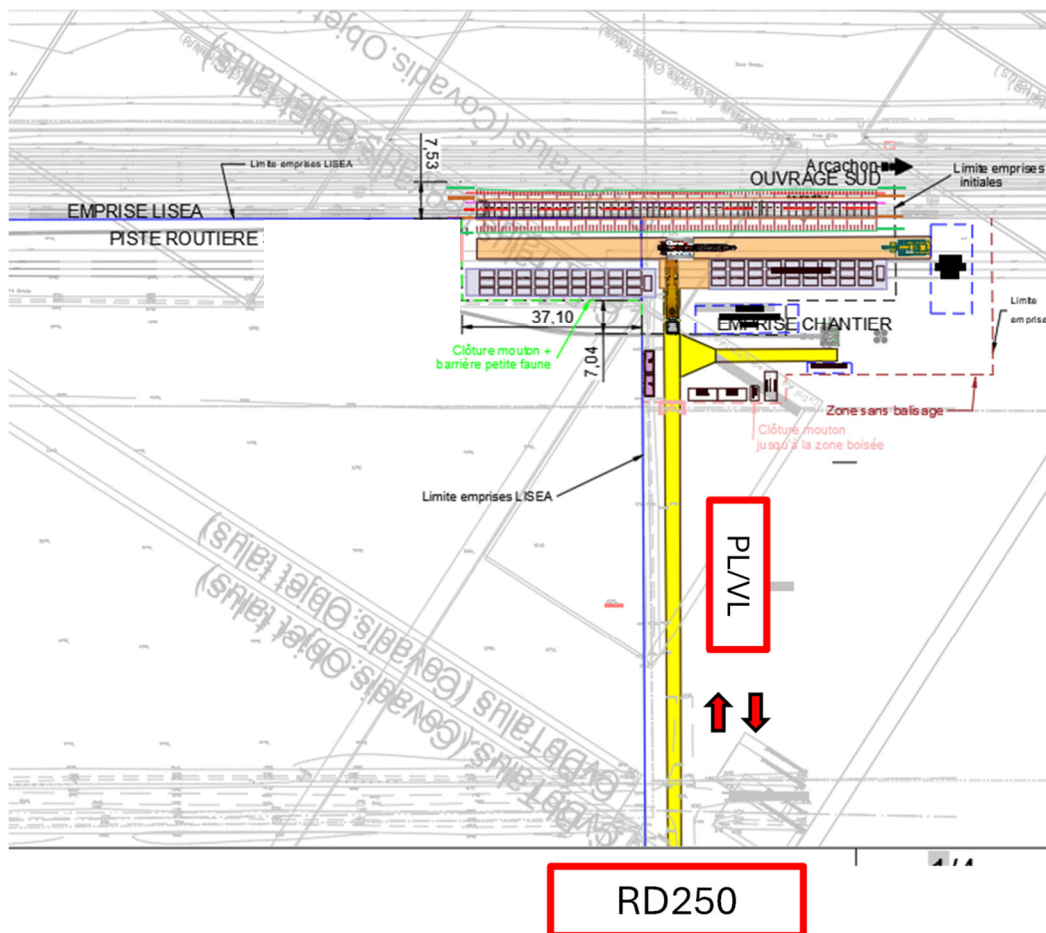
L'itinéraire de transport est défini par l'entreprise en charge du transport.

Plan d'accès : SMR LISEA côté Arcachon

L'accès à l'emprise de travaux / Base-vie de Arcachon, se fait depuis la RD 250, en entrant par le portique, menant au chemin d'accès de chantier.

Vous entrerez par le portail de notre emprise travaux et pourrez déposer les deux roulottes côte à côte.

Les véhicules entrant dans cette emprise travaux par le chemin d'accès PL/VL, devront réemprunter celui-ci pour sortir.



Plan d'accès : SMR LISEA côté Bordeaux

L'accès à l'emprise travaux côté Bordeaux se fait depuis le SMR, cela veut donc dire que tout conducteur de véhicule voulant passer par là devra être informé et respecter la procédure d'accès au site « MAR_EXE_SPI_01_SEC_0304 Procédure d'accès au site » en entrant.

Les véhicules se dirigeant vers cette emprise travaux par le chemin d'accès PL/VL, devront réemprunter celui-ci pour sortir.

